



<http://www.gujanmestras2026.info>

Association Femmes Solidaires
Espace Brameloup
12 rue du parc de l'Estey
33260 LA TESTE DE BUCH

Nous vous remercions pour votre interpellation citoyenne sur le sujet très important de l'égalité femmes/hommes et des droits des femmes sur notre territoire. Au niveau municipal et communauté de communes, les décisions et les orientations locales pour mettre en œuvre des actions concrètes ou symboliques sont nombreuses. Vous trouverez ci-dessous les principales réponses à vos interrogations, issues de notre programme que vous pourrez retrouver en intégralité sur notre site.

La Liste Citoyenne a fait le choix de présenter un binôme mixte au scrutin. La réglementation ne prévoyant pas (encore) le statut de « co-maires », nous avons dû ordonner la liste individuellement dans le respect des choix de chacun. Nous prévoyons cependant que le pouvoir soit réparti entre tous les colistiers femmes et hommes de façon équitable, par le biais de délégations précises et limitées.

Désigner un(e) adjoint(e) à l'égalité femmes-hommes ?

Nous prévoyons la nomination d'un(e) **adjoint(e) à la santé**, chargé(e) de piloter une équipe communale dont les missions englobent toutes les problématiques de santé, d'égalité et d'inclusion.

Cette commission locale devra par exemple lutter contre le harcèlement et **promouvoir l'égalité femmes-hommes** dans l'ensemble des actions et communications de la municipalité.

Avoir une personne dédiée à ce thème est la garantie que l'égalité restera au cœur des préoccupations de l'équipe municipale

Logement d'urgence pour les femmes victimes de violences avec accompagnement ?

Les indicateurs de délinquance de la commune sont inférieurs à la moyenne nationale, sauf concernant les violences intra familiales. Nous avons tous en tête les drames survenus à Gujan-Mestras en 2023 ou à La Teste de Buch l'an dernier. Ces féminicides démontrent que la prévention est toujours nécessaire, mais malheureusement parfois insuffisante.

Lorsqu'une situation dangereuse est détectée, la mise en sécurité de la victime doit être immédiate et organisée. Les associations telles que la vôtre ne peuvent agir sans le concours de la Mairie pour la mise à disposition de logements et de moyens de protection le cas échéant. Nous nous y engageons.

Nous prévoyons sur le long terme qu'une part des logements sociaux soit dédiée à cette fonction.

En première urgence, nous dédierons 2 mobile-home du terrain de camping municipal de Verdalle à cette fonction. C'est une solution qui n'est pas parfaite, mais qui présente l'avantage d'être opérationnelle immédiatement et de présenter des garanties (sécurité, accès aux commerces, ...) aux personnes qui y seraient logées dans l'attente d'une solution plus pérenne.

Cet engagement s'accompagne d'une volonté de former les agents municipaux pour mieux détecter et traiter ces situations.

Moyens pour les associations engagées pour les droits des femmes ?

Nous savons que la vie associative est une composante essentielle du vivre ensemble et du bien-être. Le lien social, la culture, le sport, mais aussi les progrès sociétaux reposent sur l'engagement des citoyens et des bénévoles dans le cadre associatif. Nous prévoyons de soutenir cette dynamique, avec un engagement de transparence et de rationalité dans l'attribution des subventions municipales. Nous porterons également au niveau COBAS une politique de dynamisation des associations qui interviennent sur les 4 communes associées (hébergement, salles de réunion, subventions).

Concernant votre association, nous nous engageons à vous recevoir dès le début du mandat pour mieux comprendre vos besoins, vos attentes et les actions que la municipalité pourra mener à vos côtés pour mener à bien vos missions dans les meilleures conditions.

Ce partenariat permettra par exemple de :

- Faciliter vos interventions en milieu scolaire ou associatif
- Mettre à disposition les salles de réunion ou de spectacles utiles à vos activités
- Mettre à disposition nos espaces de communication (magazine communal, panneaux d'information, espaces d'affichage) pour vos campagnes de sensibilisation

Féminisation de l'espace public ?

La féminisation de l'espace public peut se traduire par plusieurs actions concrètes, à court et moyen terme :

- **Urbanisme et conception des espaces publics**

Notre approche basée sur la concertation et la prise en compte des attentes des habitantes et habitants de la commune (convention citoyenne, conseils de quartier, ...) sera l'occasion d'intégrer dans la politique de la ville une véritable orientation égalitaire. L'équipe municipale sera attentive à la qualité des infrastructures et à leur adaptation à toutes et tous.

- **Symbolique, mais pas seulement, le nommage des rues et bâtiments publics**

A ce jour, environ 90% des rues faisant référence à un personnage honorent un homme. Ce déséquilibre est anormal, il sera progressivement réduit.

Nous espérons que ces réponses apporteront un éclairage suffisant sur nos propositions et restons à votre disposition pour approfondir certains sujets avec vous et vos adhérentes et adhérents.

Pour la Liste Citoyenne,
Cédric FRANCOIS

Fanny SALLE SARAIVA